

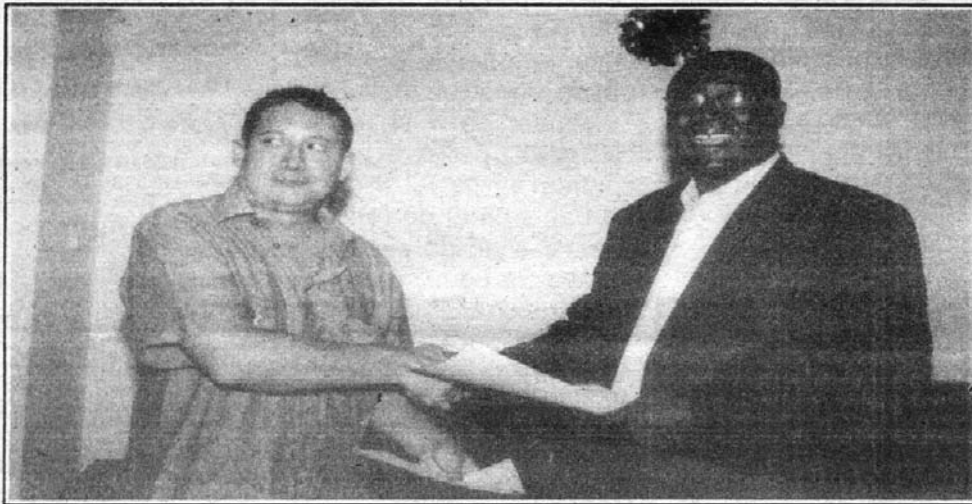
Le CHP de Kpalimé et l'ONG FAM ont scellé leur partenariat

L'ONG « *Fondation Avenir Meilleur* » au Togo (FAM-Togo) et le Centre Hospitalier Préfectoral de Kpalimé (CHP-K) ont marqué leur partenariat par un accord signé le mardi 20

Selon cet accord, FAM-Togo s'engage entre autres à organiser des interventions chirurgicales dont elle assumera les coûts, à offrir des équipements, des dispositifs

de sa mission, etc.

Fort de ce partenariat, FAM-Togo a financé l'opération de trente (30) patients d'hernie dont les interventions sont en cours au CHP de Kpalimé.



MM. Franck Simon et Awala-Viza échangent les documents.

décembre à Kpalimé entre les deux institutions. Cet accord de partenariat précise les contours de la relation qui existe depuis 2006 entre FAM-Togo, une ONG de droit Suisse et le CHP de Kpalimé. Il vise à renforcer la promotion de la santé publique, en particulier en facilitant l'accès à des soins primaires aux plus démunis.

médicaux et des véhicules sous forme de dons reçus en Suisse, promouvoir la formation du personnel et organiser des stages en Suisse pour certains membres du personnel du CHP-K.

De son côté, le CHP-K promet recevoir des bénévoles de FAM-Togo pour des stages, apporter une assistance à FAM-Togo dans l'accomplissement

Le présent accord de partenariat signé par MM. Franck Simon et Agbessimé Nyuiadzi côté FAM et Awala-Vizar Dosseh pour le CHP-K « *rentre en vigueur dès sa signature et se terminera le 31 décembre 2014, renouvelable toujours pour une période de trois ans* ».

(ATOP)